

# Simultané Bas-Normand

---

Le simultané Bas-Normand regroupe en simultané des tournois de régularité par paires. Il se dispute sur 5 rencontres en soirée (Lundi, Mardi, Mercredi, Jeudi, Vendredi).

Le calendrier proposé offre aux clubs la possibilité de participer sans avoir à bouleverser leurs habitudes de jeu (cinq tournois répartis sur cinq jours de la semaine différents)

Les clubs désirant participer à un ou plusieurs des tournois du simultané bas-normand s'inscrivent auprès du Responsable de l'Epreuve.

Il s'agit de tournois par paires qui se disputent obligatoirement en soirée. Un relevé des données est remis à chaque participant à l'issue de la rencontre.

Chacune des rencontres est dotée des Points d'Expert habituels pour ce type d'épreuve.

A l'issue des 5 rencontres, un classement est effectué pour les joueurs ayant participé à au moins 3 des 5 tournois. Ce classement est fait à partir de la totalisation des Points d'Expert obtenus sur les trois meilleurs tournois (dotation + bonus, issus de la base FFB).

## Attribution de PP et PE

---

Les joueurs licenciés sur le comité ayant participé à au moins 3 des 4 tournois sont classés par séries, globalisées pour les 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> séries.

Reçoivent une attribution de PP :

- N % des joueurs 1<sup>ère</sup> série
- N/2 % des joueurs 2<sup>ème</sup> série
- N/4 % des joueurs 3<sup>ème</sup> ou 4<sup>ème</sup> série
- N étant déterminé en fonction des attributions maximales par série et de l'attribution totale disponible

L'attribution maximale est de :

- 15 PP au 1<sup>er</sup> joueur 1<sup>ère</sup> série
- 10 PP au 1<sup>er</sup> joueur 2<sup>ème</sup> série
- 5 PP au 1<sup>er</sup> joueur 3<sup>ème</sup> ou 4<sup>ème</sup> série

L'attribution est linéairement décroissante de n à 1, arrondie à l'entier supérieur

Si le classement d'un joueur dans une série supérieure lui permet une meilleure dotation, il est intégré au classement de la série la plus favorable.

	2010		2011	
	1 <sup>ères</sup> et 2 <sup>èmes</sup> séries	3 <sup>èmes</sup> et 4 <sup>èmes</sup> séries	1 <sup>ères</sup> et 2 <sup>èmes</sup> séries	3 <sup>èmes</sup> et 4 <sup>èmes</sup> séries
% dotés	22%	10%	26 %	10 %
Nb classés	103	48	85	32
Nb dotés	23	5	22	4
Total PP	141	15	155	13
Global PP	156		168	

Reçoivent une attribution de PE :

- N % des joueurs 2<sup>ème</sup> série
- N % des joueurs 3<sup>ème</sup> ou 4<sup>ème</sup> série
- N étant déterminé en fonction des attributions maximales par série et de l'attribution totale disponible

L'attribution maximale est de :

- 5000 PE au 1<sup>er</sup> joueur 2<sup>ème</sup> série
- 2500 PE au 1<sup>er</sup> joueur 3<sup>ème</sup> ou 4<sup>ème</sup> série

L'attribution est linéairement décroissante de n à 100, arrondie à l'entier supérieur

Si le classement d'un joueur de 3<sup>ème</sup> ou 4<sup>ème</sup> série en 2<sup>ème</sup> série lui permet une meilleure dotation, il perçoit la dotation de la 2<sup>ème</sup> série.

	2010		2011	
	2 <sup>èmes</sup> séries	3 <sup>èmes</sup> et 4 <sup>èmes</sup> séries	2 <sup>èmes</sup> séries	3 <sup>èmes</sup> et 4 <sup>èmes</sup> séries
% dotés	42 %		53 %	
Nb classés	74	48	65	32
Nb dotés	32	22	33	18
Total PE	86 335	34 071	88 971	27 365
Global PE	120 406		116 336	